

## Édito

### Une nouvelle dynamique

En avril 2005, l'IRTS et le groupement d'intérêt public (G.I.P) de développement social urbain de la ville de Perpignan se réunissaient pour proposer un espace de qualification et d'accompagnement des acteurs en matière de développement social. Financé dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale (Conseil Général, ville de Perpignan, Caisse d'allocation familiale et fond préfectoral d'intervention pour la ville), cet outil à vocation pluri-institutionnelle et pluri-professionnelle se développe autour de trois axes principaux : la promotion des ressources en développement social et la valorisation des réseaux professionnels, l'accompagnement d'expérimentations en matière de développement social et enfin la formation des acteurs sur le plan local.

En mobilisant une ingénierie participative, le PRDS s'est doté d'outils de communication tels qu'une lettre électronique, un site web ou encore une information ciblée sur les réseaux constitués de l'intervention sociale. De 2005 à 2009, le PRDS a montré toute sa pertinence et a participé à la conception de synergies intéressantes en matière d'actions collectives, de travail sur les représentations des publics ou encore de valorisation de l'innovation sociale sur le périmètre de la politique de la ville de Perpignan. Également, la mise en rapport de la formation initiale en travail social avec les actions du PRDS a permis la réalisation de diagnostics et de projets de développement social.

Après le départ de C.Bourniquel puis de G.Mpunga sur la coordination du PRDS en novembre dernier, nous avons souhaité réaliser, avec les partenaires, un bilan de l'action de cet outil et ainsi pouvoir travailler sur de nouvelles orientations sur les trois prochaines années. La mobilisation territoriale à l'échelle départementale, le renforcement de la coordination pour l'accompagnement de projets, un plan pluri-annuel de formation ou encore la présence des milieux associatifs dans les instances de pilotage sont autant d'enjeux qui permettront au PRDS de remplir une mission d'animation et de qualification capable de mieux valoriser les ressources des territoires et des populations dans une dynamique de développement social local.

Cette première lettre de 2010 vous invite donc à saisir ces nouvelles orientations et à vous impliquer dans l'ensemble des dynamiques engagées par le PRDS dans les prochains mois.

Jean-Christophe Barbant, directeur de l'IRTS-LR, site de Perpignan

Toutes les infos sur [www.prds66.com](http://www.prds66.com)

#### Sommaire :

Orientations 2010-2012 du Prds (pp. 2/3)  
Printemps des solidarités (p. 3)  
Méthodologie de projet et développement social (p. 4)  
Colloque de Cabestany sur les Discriminations (p. 5)  
Appels d'offre (p. 6)  
Ressources Web (p. 7)  
Lectures (pp. 8/9)

## agenda

> Agenda complet et actualisé sur [www.prds66.com](http://www.prds66.com)

> **Du 22 au 26 mars** : La semaine de l'enfant, débats, ateliers, soirées animées, Point Accueil Solidarité, Bompas

En savoir plus > Point Accueil Solidarité / 04 68 34 76 38

> **26 mars** : Partenariats et réseaux, Les vendredis de l'IRTS, 14 h. à 17 h., site Percier, Perpignan

En savoir plus > [contactperpignan@irts-lr.fr](mailto:contactperpignan@irts-lr.fr)

> **1er avril** : Intervention sociale et Economie Sociale et Solidaire : une possible cohérence pour l'avenir ?, conférence-débat, IRTS-LR (amphi Barat), Montpellier

En savoir plus > [www.irts-lr.fr](http://www.irts-lr.fr)

> **21 mai** : L'Humanitaire, Les vendredis de l'IRTS, 14 h. à 17 h., site Percier, Perpignan

En savoir plus > [contactperpignan@irts-lr.fr](mailto:contactperpignan@irts-lr.fr)

> **Du 25 mai au 15 juin** : Printemps des Solidarités, Conseil Général des PO (cf. p. 3)

En savoir plus > [olivier.vignal@cg66](mailto:olivier.vignal@cg66) / 04 68 85 86 11

> **4 juin** : Territoires et Projets, le PRDS outil d'accompagnement de l'expérimentation sociale, Journée d'étude PRDS, 9 h. à 17 h., Perpignan

En savoir plus > [prds@wanadoo.fr](mailto:prds@wanadoo.fr)

> **18 juin** : Les Pratiques professionnelles, Les vendredis de l'IRTS, 14 h. à 17 h., site Percier, Perpignan

En savoir plus > [contactperpignan@irts-lr.fr](mailto:contactperpignan@irts-lr.fr)

> **Les 10 avril, 12 juin et 3 juillet** : Groupes d'échanges entre parents, 11h à 12h30, 37, Bd Clémenceau, Perpignan.

Inscription > 04 68 35 01 09 / [association.parentheses66@orange.fr](mailto:association.parentheses66@orange.fr)

## I- La nécessité de porter un regard évaluatif

Au terme des quatre premières années de fonctionnement un travail d'évaluation de l'outil partenarial de formation continue qu'est le PRDS a été considéré comme nécessaire. La première étape a été marquée par la vérification de la pertinence des objectifs de départ ainsi que par l'expérimentation. Depuis quatre ans le paysage institutionnel a évolué, les problématiques partenariales aussi. A ce stade il est apparu pertinent de consolider le projet d'origine. Un travail d'évaluation a donc été réalisé entre juin et décembre 2009 en prenant en compte :

- d'une part le point de vue des professionnels : réunions de professionnels en zone urbaine, en zone rurale, réunion des professionnels associatifs et enfin enquête.
- d'autre part le point de vue des institutions, organismes et associations fondateurs du PRDS : plusieurs réunions d'un groupe de travail spécifique ont eu lieu, éclairées notamment par les rencontres avec les professionnels. Elles ont abouti à des orientations 2010-2012 pour le PRDS.

## II- La parole des professionnels :

Les témoignages et échanges ont été particulièrement riches et nombreux et convergent autour de quelques points suivants :

Le PRDS est perçu comme **un espace ressources**

**Accessible** : la participation aux actions du PRDS est gratuite et facile, le contenu peut intéresser le plus grand nombre (certains regrettant qu'il ne soit pas quelques fois plus ambitieux).

**Proche** : les actions proposées le sont sur Perpignan ce qui facilite la participation (notamment vis-à-vis des contraintes familiales). NB : Il est néanmoins souhaité qu'à l'avenir certaines actions se déroulent ailleurs que dans la ville centre.

**Ouvert** : le PRDS est le seul lieu de formation qui regroupe et favorise l'échange entre des professionnels d'horizons variés (institutionnels, associatifs) et de formations très différentes : travailleurs sociaux « classiques », animateurs, « nouveaux métiers » du social, enseignants (quoique insuffisamment).

**Neutre et fédérateur** : porté par un organisme de formation reconnu, l'IRTS et copiloté par les principales institutions présentes localement, le PRDS est un espace apprécié par les professionnels pour sa neutralité et son rôle fédérateur.

Sur cette base, on attend du PRDS qu'il permette :

- > **de sortir de l'isolement**
- > **de prévenir l'usure professionnelle**
- > **de répondre aux interrogations sur le sens du travail social**
- > **d'explorer et développer de nouvelles formes d'intervention**

Les témoignages recueillis permettent d'identifier quatre catégories d'effets constatés et/ou attendus du PRDS. Il est à noter que ces effets ne sont pas à considérer isolément mais qu'ils sont à prendre en compte dans une relation d'interactivité

1- un premier effet de facilitation du partenariat grâce aux échanges entre professionnels d'horizons différents et la meilleure connaissance mutuelle qu'ils permettent.

2- un effet de formation personnelle (au plan professionnel et individuel) et d'ouverture de l'espace de travail quotidien. La formation à l'approche systémique, les journées d'étude sont ainsi citées comme permettant d'ouvrir l'horizon de la pratique professionnelle. NB : Ceci étant, il ne s'agit pas pour le PRDS de se substituer aux dispositifs de formation continue propres à chaque organisme. Par contre le PRDS pourrait repérer des thèmes de formation et « passer le relais » à des structures telles que le CNFPT.

3- un effet d'élucidation des questions qui se posent aujourd'hui à l'intervention sociale et éducative (multiplication des procédures, travail dans l'urgence, cloisonnement, sentiment de perte de sens, ...).

4- un effet sur la transformation des pratiques dans les territoires dans une dimension de développement social. Les échanges et réflexions permis par le PRDS avec d'autres professionnels d'horizons différents mais intervenant sur le même territoire doit déboucher sur des synergies d'acteurs et sur des actions concertées de développement local.

Les professionnels ont insisté sur les conditions à réunir pour que l'objectif central du PRDS qui est d'accompagner le changement des pratiques de l'intervention sociale soit poursuivi jusqu'à la concrétisation. Au premier rang de ces conditions la nécessité de reconnaissance de la place et du rôle du PRDS par les hiérarchies de chaque institution. C'est ainsi seulement que les apports des actions d'échanges et de formation pourront se traduire sur le terrain notamment en termes d'initiatives de développement social.

## III- Les orientations 2010- 2012 :

Les partenaires initiaux du PRDS après avoir organisé une consultation des professionnels et tenu plusieurs rencontres de concertation ont élaboré un document d'orientation pour la période 2010-2012 (voir ci-dessous). Ils y prennent acte notamment de la pertinence de l'outil PRDS (dont il est rappelé les effets constatés ces premières années en matière de vision collective de l'intervention sociale). Ils en confirment également la vocation départementale et se prononcent pour le renforcement de la place des associations.

### **Orientation n°1 : CONFIRMER LA PERTINENCE DE LA DEMARCHE DE CO PRODUCTION**

Les partenaires confirment l'intérêt de la démarche de coproduction qui associe au sein du PRDS un organisme de formation l'IRTS et des acteurs institutionnels et associatifs

### **Orientation n°2 : CONFORTER LE PROJET ET SON IDENTITE**

> en prenant acte de la vocation départementale du PRDS

La nécessité de repenser les modes d'intervention sociale face à des problématiques de plus en plus complexes, même si elle y revêt une acuité particulière, n'est pas le propre des territoires prioritaires de la politique de la ville. A ce titre, l'action du PRDS concerne l'ensemble du territoire départemental

> en renforçant le partenariat

Le partenariat institutionnel : l'engagement des partenaires institutionnels dans le PRDS n'est pas qu'un engagement financier. Chacun d'entre eux, à titre et à des niveaux différents, a mission de conduire des politiques sociales ou éducatives sur ce territoire et est en conséquence directement interrogé sur les modes de mise en oeuvre de ces politiques et leur impact auprès des publics.

Le partenariat associatif : acteurs majeurs de l'intervention sociale, les associations ont toute leur place dans le PRDS

> en confirmant les « fondamentaux » du projet

Le PRDS n'est pas un réseau généraliste des professionnels du social. C'est un outil **transversal** (entre différentes institutions entre institutions et associations), **interdisciplinaire** (entre professionnels de formation et statuts différents) qui a pour objet d'accompagner le changement des pratiques professionnelles dans le champ social et éducatif vers des modes d'intervention **plus préventifs, plus décloisonnés, plus participatifs et démocratiques, plus collectifs.**

### **Orientation n°3 : PREPARER LES CONDITIONS DE LA MISE EN RESEAU**

L'intérêt du PRDS est bien de mobiliser les acteurs sur ce territoire départemental. Il est clair toutefois que l'on ne peut produire une intelligence collective sur les transformations de l'action éducative et sociale sans être inscrits dans des réseaux plus larges. Il est donc proposé sur les bases de la consolidation du projet qui est l'objet de la première orientation, de réaliser une mise en

réseau progressive en veillant à ce que le PRDS continue à garder la maîtrise des fondamentaux qui font son identité. Cette mise en réseau concerne plusieurs niveaux.

. le niveau local par des partenariats à nouer ou renforcer avec l'Université notamment

. le niveau transfrontalier en s'appuyant sur le projet européen d'Etablissement transfrontalier de formation et de recherche sanitaire et sociale.

#### IV- Le programme d'action :

Le pôle Ressources continuera à développer son action selon les trois axes déterminés dès l'origine du projet. Le contenu de chacun de ces axes est cependant précisé et renforcé.

##### Axe 1 : INFORMATION – RESSOURCES

Le site internet, la lettre électronique trimestrielle, le centre de ressources documentaires sont les trois outils développés dans ce premier axe.

Le site internet doit être rénové et rendu plus interactif. Par ailleurs il doit faire place aux expériences locales et comporter une rubrique actualité mise à jour fréquemment.

La lettre électronique doit conserver le rythme de parution actuel de quatre numéros par an. Son contenu doit être plus participatif (appel à des contributions de professionnels, témoignages d'expérience). Sa ligne éditoriale doit rester fidèle aux fondamentaux du PRDS (promouvoir des modes d'intervention plus décloisonnés, plus participatifs, plus collectifs).

Le lieu ressources documentaire doit être plus accessible et s'inscrire en réseau avec les ressources existant chez les partenaires du PRDS (IRTS, Conseil Général,...).

##### Axe 2 : FORMATION

Les journées d'étude et les actions de qualification sont les deux types d'action figurant sur cet axe.

Les journées d'étude ont une vocation de sensibilisation sur une question ou un thème particulier. Elles s'adressent à un nombre important de professionnels de tous horizons (autour d'une centaine) et comportent en général une partie d'apports théoriques et une partie de témoignages et d'échange d'expériences.

Les actions de qualification sont destinées à approfondir un sujet

particulier. Elles concernent des groupes d'une quinzaine de personnes (de métiers et d'employeurs différents) et ont une durée discontinue de trois jours.

Le PRDS organise trois journées d'étude et dix journées de qualification par an.

Deux inflexions sont souhaitées pour les trois ans qui viennent :

**Mieux relier les actions de sensibilisation et de qualification à la pratique des professionnels** en organisant des passerelles entre le programme de formation et les pratiques locales (donc mieux articuler axe 2 et axe 3).

**Avoir une approche globale de l'axe formation autour d'un thème fédérateur** qui soit à même de « donner du sens » à chacune des actions inscrites dans le programme annuel ou pluriannuel. Ainsi il est proposé que la question de la posture professionnelle puisse être prise comme fil rouge et déclinée sur les quatre thèmes suivants : pouvoir d'agir des professionnels, représentations réciproques, approche des systèmes complexe, participation des habitants-usagers.

NB : concernant le dernier point le PRDS devrait engager une réflexion quant à l'accompagnement de groupes d'utilisateurs dans l'expression d'une parole collective

##### Axe 3 : ACCOMPAGNEMENT DE PRATIQUES TERRITORIALISEES DE DEVELOPPEMENT SOCIAL

Cet axe reprend mais restructure et renforce l'axe précédemment identifié comme axe « Expérimentation » qui avait connu des difficultés à se concrétiser.

La dimension de **développement des pratiques de développement social sur les territoires du département urbains, péri-urbains ou ruraux** est un des points de renforcement majeur de l'action du PRDS dans cette nouvelle phase pluri-annuelle. Ce renforcement, fortement porté par le Conseil Général dans la ligne du Schéma des solidarités est un objectif partagé avec les autres partenaires institutionnels du PRDS.

Un accompagnement de ces pratiques par le PRDS est donc à prévoir à un double niveau :

- un accompagnement « généraliste » assuré par le coordonnateur du PRDS

- des possibilités de mobiliser des accompagnements plus spécialisés en faisant appel à une expertise extérieure.

## > Printemps des Solidarités

La Troisième édition du Printemps des Solidarités aura lieu entre le 25 mai et le 15 juin 2010. Créé en 2008 par le Conseil Général, ce dernier a pour objectif :

- de promouvoir et de mettre à l'honneur les valeurs de solidarité
- de mieux faire connaître les acteurs des solidarités auprès du grand public
- de débattre sur les grands enjeux sociétaux et de donner la parole aux habitants dans un contexte d'élaboration du Schéma des Solidarités.
- de créer un espace pérenne de rencontre, d'échange et de travail en réseau

Nouveauté, cette année le Conseil général a lancé l'initiative d'un concours qui mettra en évidence les projets reposant sur un large partenariat d'acteurs divers ou ceux qui auront associé en amont les habitants.

De même, les actions proposées devront impérativement s'inscrire dans les deux thématiques suivantes : « les Solidarités Ailleurs » et « le Vivre Ensemble et la lutte contre les discriminations ». De même, il est demandé aux partenaires de mutualiser leurs efforts en présentant des actions communes.

##### « Les Solidarités Ailleurs » :

Nouvelle thématique, elle doit valoriser des types de prise en charge sociale et médico-sociale innovantes et exemplaires dans les pays dits « du Sud » (Afrique, Asie, Amérique latine, etc.).

La promotion de ces initiatives a deux objectifs : valoriser l'innovation sociale, le « faire autrement », changer le regard sur les habitants des Pyrénées-Orientales, originaires de ces pays et, par là même, favoriser le vivre ensemble.

##### « Le Vivre Ensemble et la lutte contre les discriminations » :

Se décline en deux axes :

- le village ou quartier du vivre ensemble : il se déroule sur une journée minimum et doit être mis en place en associant un groupe d'habitants.
- les actions de lutte contre les discriminations : elles peuvent prendre des formes diverses (cafés citoyens au sein par exemple des bistrot de pays, expositions, projection de films, etc.) et aborder l'un ou plusieurs des 18 critères de discrimination reconnus par la loi.

Nous vous invitons à visualiser le programme qui sera très prochainement mis en ligne sur le site du Conseil général.

## > Territoire et développement social

### 11 nouveaux projets menés en 2009 par les étudiants de l'IRTS

Les mutations du travail social, la réforme des formations sociales, ainsi que l'évolution des pratiques professionnelles, nécessitent de développer nos pratiques en lien avec des dynamiques de développement social. Dans cette perspective, l'IRTS-LR site de Perpignan a intégré de nouvelles modalités pédagogiques dans un **module professionnel intitulé « Méthodologie de projet et développement social »**, depuis maintenant 5 ans.

Dans le cadre de ce module, les étudiants (éducateurs spécialisés, assistants de service social, éducateurs de jeunes enfants et licenciés PRISS) expérimentent la méthodologie de projet en transversalité. Mobilisés en véritables « équipes projet », ils travaillent sur une commande posée par une structure (collectivités locales, organismes, associations...). En situation de stage, ils s'inscrivent dans des actions de développement social. Cette démarche est validée et appuyée par la DRASS Languedoc-Roussillon. Les objectifs de ce module sont pluriels. Il s'agit, de proposer aux étudiants une implication professionnalisante par la réalisation d'une commande, le repérage d'une posture professionnelle liée au développement social, la formation à la conduite de projet dans une dynamique partenariale, l'expérimentation du travail en équipe pluri-professionnelle.

Conscientes de la nécessaire évolution des méthodologies en travail social, de nombreuses structures ont accepté d'offrir de nouvelles perspectives d'accueil aux étudiants en formation sociale.

Cette année, nous avons renouvelé l'expérience et **11 structures ont accueilli des « équipes projet »**, mobilisées autour de commandes diverses de septembre à novembre 2009. Il s'agit des structures suivantes : La Maison Sociale de Proximité Vallespir (Conseil Général), la Maison Sociale de Proximité Perpignan Sud (Conseil Général), la Maison Sociale de Proximité Agly (Conseil Général), le Collège Pons, l'Association Couleur Familles, la Direction des personnes âgées et personnes handicapées (Conseil Général), la CODA-JE (Commission d'accueil du jeune enfant - Conseil Général), l'IME (Institut médico-éducatif) les Peupliers, l'association CODES 66 (Comité départemental d'éducation pour la santé) 66 et l'association Joseph Sauvy.

Les commandes diverses avaient comme point d'ancrage des territoires, et la thématique du développement social, non comme fin en soi mais comme proposition de questionnement sur les représentations, les postures, les pratiques professionnelles.

A titre d'exemples :

- L'équipe projet qui a travaillé avec les professionnels du CODES 66 sur **les représentations que lycéens, parents et équipes éducatives avaient du phénomène d'alcoolisation excessive des jeunes**, et ont organisé un débat mettant en présence ces trois acteurs, afin de confronter leurs représentations. L'une des questions qui les ont accompagnées concernait l'articulation entre représentations et prévention.
- L'association Joseph Sauvy, et son pôle adultes handicapés a proposé aux étudiants de mener **un diagnostic sur les savoir-faire utilisés par les professionnels dans leur structure**. L'équipe projet a donc accompagné les équipes et étudié les compétences professionnelles et savoir-faire (mais également savoir-être). Ce travail peut constituer un levier pour poser un autre regard sur les pratiques professionnelles, valoriser le travail des équipes, favoriser des passerelles et mettre en synergie des compétences.
- L'IME Les Peupliers a sollicité les étudiants sur **les possibles adaptations des outils contractuels (loi 2002)** de façon à ce qu'ils soient compris et appropriés par les jeunes et leurs familles. L'équipe projet s'est donc mobilisée pour construire des outils en partenariat avec les usagers de l'établissement.
- La Maison Sociale de Proximité de l'Agly a accompagné une « équipe projet » dans la réalisation d'**un diagnostic sur l'isolement des personnes âgées** sur le territoire du canton de Saint Laurent de la Salanque. L'analyse a permis de qualifier cet isolement, mais également de mettre en avant un sentiment d'isolement des professionnels travaillant sur cette question, et a soulevé la question de la place du citoyen et des réseaux d'habitants.
- Tandis que la Maison Sociale de Proximité du Vallespir a sollicité les étudiants afin qu'ils mènent **une analyse sur les besoins de la population de Céret en matière d'aide alimentaire**, et l'adaptation des formes de réponse existantes sur ce territoire. Les étudiants ont notamment essayé de créer des espaces de parole, proposés aux personnes bénéficiant de l'aide alimentaire.

Chacune des commandes a supposé un questionnement de la part des étudiants sur les notions de territoire, de sens et de finalité des actions, de place accordée aux habitants. Ils ont notamment travaillé sur la participation des habitants, comment faire en sorte que ces derniers ne soient pas parlés mais parlent, comment définir et pratiquer la participation, comment intervenir en soutien d'un lien social entre habitants et contribuer à l'émergence d'une parole ? Comment accompagner une action sans être indispensable à sa poursuite ? Quelle posture adopter pour se positionner en tant qu'acteur tout en respectant l'autre, ses représentations ?

Le module « méthodologie de projet » constitue donc une opportunité, pour les étudiants, de confronter leurs représentations, les apprentissages qu'ils font, avec des situations pratiques, mais constitue aussi, pour plusieurs structures, l'amorçage de projets à co-construire.

Les « équipes projet » ont présenté leurs travaux les 1<sup>er</sup> et 18 décembre à l'IRTS, site de Perpignan, en présence de professionnels, de leurs chefs de projet et des référents qui les avaient accompagnés dans les structures. Leurs rapports seront consultables à partir du mois de mai 2010 au centre de ressources du PRDS.

Elsa Piou Iliassi  
Chargée de formation à l'IRTS-LR

## > Colloque de Cabestany : bilan et perspectives

### Mixité culturelle, une ouverture pour agir sur les discriminations

La méconnaissance des codes et valeurs culturels de l'autre, les préjugés, les stéréotypes, les idées toutes faites peuvent aboutir à de la discrimination, sans intention particulière de la susciter. D'où l'importance de créer de nouveaux espaces et de nouvelles actions fondées sur la mixité culturelle qui permettront aux différents acteurs de se connaître, et de se reconnaître et de mieux appréhender l'autre. Cette reconnaissance peut jouer un rôle déterminant dans la lutte contre les discriminations.

Le colloque qui s'est tenu à Cabestany le 15 janvier 2010, intitulé « **Mixité culturelle, une ouverture pour agir sur les discriminations** », a réuni 120 participants. Lors de ce colloque, chercheurs, professionnels, et acteurs institutionnels ont présenté chacun via son profil, son expérience et à travers son domaine de compétence le rôle que peut jouer la mixité culturelle dans la prévention des faits discriminatoires. L'échange entre les intervenants et le public a favorisé l'émergence d'une vision commune qui confirme **la possibilité de créer et de construire des voies de passage entre la mixité culturelle et la lutte contre les discriminations**.

La journée s'est organisée en deux temps : la matinée était dédiée à une intervention à caractère académique, elle a permis de poser un cadre théorique qui a servi comme support de réflexion pour les interventions, les ateliers et les débats.

L'intervention d'Agnès Villechaise, sociologue, a ouvert le débat sur la question de **la lutte contre les discriminations et la reconnaissance des identités culturelles**. Il était question d'interroger le modèle d'intégration républicain, ses atouts et ses limites. L'intervention s'est proposée de définir les principes et les enjeux du modèle d'intégration républicain, d'en cerner les obsolescences, d'en discuter les évolutions possibles. Elle était illustrée par l'exemple des politiques urbaines récentes de lutte contre la ségrégation et la constitution de "ghettos" sociaux et ethniques dans les quartiers dits sensibles.

Après cette intervention à caractère académique, les représentants institutionnels locaux (Conseil Général, Inspection Académique, préfecture, ACSE) se sont réunis autour d'**une table ronde**. Chaque représentant institutionnel avait l'occasion de présenter la perception de son institution à l'égard de la question de la mixité culturelle dans son lien avec la lutte contre les discriminations. Cette présentation s'est suivie d'un échange et d'un débat avec le public en présence.

Les représentants institutionnels ont présenté leur politique et les dispositifs et actions mises en place et qui visent la promotion de la mixité culturelle et la lutte contre les discriminations. Il ressort de cette table ronde qu'il y a une réelle volonté politique qui se manifeste sur le terrain sous forme d'actions et de dispositifs. Entre autres, une réelle prise en charge de la question sociale, le maintien du service public et la garantie d'une égalité d'accès, la sensibilisation des élus et des populations pour une prise de conscience de l'importance de lutter contre les discriminations, travailler sur les représentations, qui impactent sur les relations à l'autre.

Cette table ronde était l'occasion de présenter et d'échanger à propos de la position et du regard que portent les instances institutionnelles locales vis-à-vis de la problématique posée.

La deuxième partie de la journée était réservée à **la présentation et échange autour d'expériences locales** qui ont essayé de mettre en relief l'importance de la mixité culturelle dans la lutte contre les discriminations.

A travers trois ateliers : logement, éducation et vivre ensemble, la mixité culturelle était au cœur du débat, à travers son impact sur les processus de la lutte contre les discriminations.

- Pour l'atelier Education : La FOL (Fédération des Oeuvres Laïques) a présenté l'action Rencontre collèges entre le collège Pons et des collèges périurbains, action soutenue dans le cadre du CUCS.

- Pour l'atelier Vivre ensemble : Les FRANCAS ont présenté l'action "Portes du Temps" 2009, qui s'est déroulé au Château de Salses.

- Pour l'atelier Logement : Le BIJ (Bureau Information Jeunesse) a présenté les actions qui oeuvrent pour la mixité culturelle et la lutte

contre les discriminations. Outre l'aide au logement, d'autres initiatives telles un projet de logement intergénérationnel fait partie de leurs actions.

Les trois présentations se sont avérées complémentaires et ont démontré que **la question de la mixité ne peut être abordée de façon isolée** ; elle ne concerne pas uniquement la thématique de l'éducation, du logement ou encore du vivre ensemble. Il est souhaitable d'approcher la problématique de la mixité culturelle de façon transversale et par l'ensemble des acteurs concernés : qu'il s'agisse d'institutionnels, de professionnels, de chercheurs ou de citoyens ; chacun porte une part de responsabilité dans le processus de la prévention des discriminations. Ces ateliers débats ont permis également de lancer le débat, d'échanger et de réfléchir ensemble sur l'impact direct ou indirect que pouvait avoir la mixité culturelle dans la prévention des discriminations. Il en est ressorti que la mixité culturelle pouvait présenter une nouvelle ouverture pour lutter contre les discriminations.

De ces trois ateliers, il en est ressorti qu'**une réelle mixité culturelle nécessite une évolution dans les postures des uns et des autres**. Il s'agit de prendre en compte, dans le cadre de tous projets, la place que peut occuper le rapport à l'autre. Ceci, sans occulter la nécessité de reconnaître l'autre à travers son identité, son vécu, son savoir et son savoir faire.

En outre, travailler sur les représentations peut constituer un atout majeur pour tout projet social, éducatif ou autre fondé sur la mixité culturelle. Il est recommandé de travailler et d'analyser les regards et les représentations que portent les uns à l'égard des autres afin de faire tomber les jugements et les idées préétablies.

Une considération particulière doit être accordée à la question de l'implication. Il est souhaitable que la mixité culturelle soit articulée à travers des projets pensés et construits collectivement. On l'a vu à travers le projet des FRANCAS « les portes du temps », seule une réelle implication des animateurs et des jeunes a favorisé une réelle mixité et un vivre ensemble digne de ce nom. **Il ne peut y avoir de vivre ensemble sans un réel "faire ensemble"**. Le faire ensemble interroge les pratiques, les postures, et les représentations de chacun vis-à-vis des autres. Ce constat concerne l'ensemble des acteurs : professionnels, usagers, institutionnels...

Au terme de ces trois ateliers débats, l'ensemble des participants ont pu constater **l'importance d'une réelle mixité culturelle dans le processus de la prévention des discriminations**.

Lors de l'intervention conclusive de Dominique Sistach, intitulée « **Mixité culturelle, quel enjeu pour l'université dans la communauté locale ?** », un tour d'horizon a été effectué sur la place qu'occupe la mixité socioculturelle dans le cadre universitaire des Pyrénées Orientales. Cette mixité prend un caractère complexe (social, genre, âge, cultures, etc.) ; cette complexité mérite d'être considérée afin de mieux l'articuler avec le contexte local et pour en tirer les meilleurs profits.

**Démontrer les atouts de la mixité culturelle dans le processus de lutte contre les discriminations**, tel était l'objectif principal de ce colloque. Il a été l'occasion de réfléchir de façon collective et transversale sur les effets et les retombées de dispositifs et d'actions ayant pour but répondre à des besoins socio-économique et culturels divers dans le processus de la prévention des discriminations. Ce colloque était également une occasion pour l'ensemble des partenaires de l'action sociale sur le plan local de repenser la mixité culturelle afin de la considérer comme un levier et un atout pour prévenir les discriminations et non plus comme une contrainte.

Certes, un long chemin reste à parcourir pour prévenir les faits discriminatoires. Seuls des espaces d'échange et de réflexion, comme c'était le cas pour le colloque de Cabestany, favoriseront l'émergence de nouvelles perspectives et de nouvelles ouvertures pour prévenir et lutter contre les discriminations.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle thématique et un nouveau débat.

Sabah Chahbouni  
Chargée de formation à l'IRTS-LR

En savoir plus > Compte rendu plus détaillé du colloque disponible sur le site internet du PRDS, dans la rubrique « Colloques, séminaires »

## > Appels à projets

### > Habitat, développement social des territoires

Aujourd'hui, plus que jamais, le logement représente l'une des clés essentielles de l'insertion, de l'équilibre et du mieux-être des familles et des personnes fragilisées. C'est pourquoi la Fondation de France s'engage avec les professionnels ou bénévoles d'associations, animateurs, gestionnaires, travailleurs sociaux, techniciens ou habitats actifs, impliqués dans cette démarche. Tout organisme sans but lucratif à vocation sociale peut être entendu.

Avec le soutien de la Fondation JM.Bruneau

Date limite de retour des dossiers de candidature : 6 septembre 2010.

Le dossier de l'aide complémentaire « démarche participative » est intégré dans le dossier de demande de subvention. Le dossier de l'aide complémentaire « agir pour l'environnement » est intégré dans le dossier de demande de subvention.

Pour télécharger l'appel à projets et le dossier de demande de subvention > [www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org), rubrique : Nos Aides

### > Allez les filles !

La pratique sportive, facteur de développement pour les adolescentes des territoires sensibles. Notre société voit se développer des formes de repli et d'intolérance diverses, mouvements renforcés par un contexte socio-économique particulièrement difficile et qui génère pour de nombreux jeunes des obstacles majeurs à leur insertion. Les filles sont les premières concernées. Les revendications identitaires sont au cœur des conflits qui agitent les communes, quartiers ou territoires sensibles. La place des femmes, dans ces quartiers, est un enjeu de poids.

Date limite de réception des dossiers : 12 avril 2010

\*Le titre de cet appel est emprunté à Christian Baudelot et Roger Establet, sociologues de l'éducation et auteurs de « Allez les Filles ! », ouvrage de référence sur l'inéxorable progression des scolarités féminines au siècle dernier, publié en 1992 aux Editions du Seuil.

Pour télécharger l'appel à projets et le dossier de demande de subvention > [www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org), rubrique : Nos Aides

### > Ouverture au monde par la culture des enfants de 6 à 12 ans

Cet appel à projets a pour objectif de soutenir des actions permettant la rencontre d'artistes et d'enfants autour d'un projet de création. Il peut s'agir aussi bien d'arts vivants, d'arts plastiques ou de toute autre activité artistique. Ces projets permettront l'articulation entre une dimension individuelle favorisant la créativité de chaque enfant, l'apprentissage de l'autonomie et une dimension collective.

Date limite de dépôt des dossiers : 15 avril 2010

Pour télécharger l'appel à projets et le dossier de demande de subvention > [www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org), rubrique : Nos Aides

### > Vie sociale et citoyenneté des personnes handicapées

Pour accompagner le changement de modèle d'intégration des personnes handicapées porté par le nouveau cadre légal, la Fondation de France propose depuis 2007 un nouveau programme. Il entend influencer positivement le regard de la société et agir en faveur de l'égalité des droits entre personnes handicapées et personnes valides.

Cet appel à projets vise à soutenir des initiatives qui contribuent à l'ouverture générale de la cité aux enfants et adultes handicapés. Il s'agit de favoriser la participation de tous les habitants aux différentes actions menées sur leur territoire, de leur permettre de jouer leur rôle de citoyen, et d'accéder aux services de droit commun. Tous les aspects de la vie doivent être pris en considération.

Aujourd'hui, les besoins primaires des personnes handicapées sont considérés comme prioritaires et les besoins relationnels et « d'inclusion » dans la vie sociale sont souvent sous estimés. Or ceux-ci sont également fondamentaux.

Avec le soutien de la Fondation JM.Bruneau.

Les dossiers sont reçus et étudiés tout au long de l'année.

Pour télécharger l'appel à projets et le dossier de demande de subvention > [www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org), rubrique : Nos Aides

### > Initiatives solidaires et création d'emplois

Compte-tenu de la précarisation des emplois et de la fragilisation des conditions de travail, la Fondation de France souhaite soutenir des initiatives solidaires qui favorisent la création d'emplois stables. Elle s'appuie pour cela sur l'existence d'une économie alternative, productrice de richesses tant sociales qu'économiques.

Ces activités solidaires sont adaptées aux caractéristiques de leur territoire, construites de manière collective et participative, et elles permettent d'apporter une réponse nouvelle à des besoins sociaux, tout en développant une réelle dimension économique.

Cet appel à projets vise à soutenir – parmi ces activités – celles qui sont susceptibles de recruter et professionnaliser des personnes éloignées de l'emploi en leur proposant des postes qu'elles peuvent occuper durablement - favorisant ainsi une stabilisation dans un emploi de qualité.

Avec le soutien de la Fondation JM.Bruneau.

Date limite de dépôt des dossiers : 18 juin 2010.

Pour télécharger l'appel à projets et le dossier de demande de subvention > [www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org), rubrique : Nos Aides

## > Ressources web (sites)

### > Développement urbain durable

Le programme européen d'échanges pour un développement urbain durable lance un nouveau site <http://www.urbact.eu>. Destiné à tous les acteurs de la Ville, experts ou chercheurs, élus, associations ou citoyens intéressés par le sujet, le site a pour objectif d'être un espace commun de référence en matière de développement urbain durable, en prenant appui sur des outils collaboratifs et personnalisés. Il propose 6 entrées thématiques parmi lesquelles : « Actualités et Ressources documentaires » ; « Nos projets » ; « Développement urbain intégré ». Cette dernière entrée capitalise par exemple les travaux de plusieurs groupes thématiques d'Urbact : innovation et créativité, capital humain et entrepreneuriat, villes portuaires, culture et développement urbain...

En savoir plus > [www.urbact.eu](http://www.urbact.eu)

### > Le mois de l'Economie Sociale et Solidaire en France

Initiative des Chambres Régionales de l'Economie Sociale, le *Mois de l'Economie Sociale et Solidaire en France* veut faire découvrir au plus grand nombre, au travers d'initiatives diverses, une « autre façon » de concevoir l'économie. Coopératives, mutuelles, associations, structures de l'insertion par l'activité économique, fondations, se distinguent en effet par leur mode d'organisation et leur finalité (rassemblement de personnes motivées par la mise en oeuvre d'un projet ; conciliation d'objectifs d'intérêt collectif et activités économiques ; intégration dans leur organisation et dans leur fonctionnement des notions de démocratie, innovation et développement durable). Le site dédié à ce Mois de l'Economie Sociale et Solidaire en France propose ainsi de découvrir ce champ de l'économie par des films, images, chiffres, textes... Il recense également l'ensemble des événements organisés sur le plan national et local sur le thème.

En savoir plus > [www.lemois-ess.org/accueil](http://www.lemois-ess.org/accueil)

### > Echanges et productions radiophoniques : recueillir la parole des habitants

En partenariat avec 120 radios associatives, l'Epra (Echanges et productions radiophoniques) propose, sur son site Internet, l'accès à un riche fonds d'archives numériques, constitué d'une myriade de récits de vie et d'expériences. Les thèmes sont variés et concernent les domaines de la musique, des arts vivants, de la littérature, de la lutte contre les discriminations, avec un objectif réaffirmé, celui de recueillir la parole des habitants des quartiers populaires. Sur les 5000 heures de programmes radiophoniques enregistrées depuis 2004, plus de 5700 émissions sont consultables dans le catalogue en ligne et téléchargeables au format mp3. La structure est financée dans le cadre de la Politique de la ville.

En savoir plus > [www.epra.net](http://www.epra.net)

### > Recensement INSEE

Depuis le 1er juillet dernier, un nouvel espace dédié au recensement de la population en France a été ouvert sur le site Internet de l'Insee. Les résultats statistiques diffusés ont été obtenus à partir du cumul des enquêtes annuelles de recensement réalisées de 2004 à 2008 en partenariat avec les communes. Ces informations, millésimées au 1er janvier 2006, apportent aux décideurs publics un éclairage actualisé sur de nombreux thèmes : population, familles, emploi, formation, déplacements, logements, etc. Elles sont présentées sous différents formats : des fiches de chiffres clés, des tableaux détaillés, des cartes, des bases de données téléchargeables. Ces données sont accompagnées d'une documentation générale et contextuelle comportant des conseils d'utilisation.

En savoir plus > [www.recensement-2006.insee.fr/home.action](http://www.recensement-2006.insee.fr/home.action)

### > Galaxie Jeunesse

Galaxie Jeunesse est un service animé par l'INJEP (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire) destiné aux professionnels et acteurs des politiques de jeunesse qui souhaitent suivre de près l'actualité et mieux se repérer parmi les structures dédiées aux jeunes. Deux rubriques en particulier proposent :

- Galaxie ACTU : informations sur la jeunesse actualisées chaque semaine comprenant : l'essentiel des documents sur la jeunesse (rapports, textes officiels, études...), accessibles en texte intégral ; une revue de presse dynamique (articles en ligne) ; l'actualité des dispositifs et structures de jeunesse ; une sélection d'ouvrages, de dossiers, de revues...

- Galaxie PROS (Programmes, Réseaux, Organismes, Structures) : base de données régulièrement mise à jour qui recense l'ensemble des dispositifs nationaux et organismes publics concernant les jeunes en France, soit 350 fiches réparties par secteur et 1 500 noms d'organismes et de dispositifs référencés.

En savoir plus > [www.galaxiejeunesse.injep.fr](http://www.galaxiejeunesse.injep.fr)

## > Ressources web prds

Sur le site du PRDS, retrouvez les documents suivants :

- le compte-rendu détaillé du colloque de Cabestany : il est disponible dans la rubrique « Colloques, séminaires ».
- 4 nouvelles fiches sur les initiatives locales : retrouvez les dans la rubrique « Valorisation de l'expérience en DSL »

## > Ressources web (publications à télécharger)

### > Comment parler autrement des banlieues ? (SGCIV, col. repères, 2009, 113 p.)

Le Secrétariat général du CIV publie dans sa collection « Rencontres des acteurs de la ville », les actes des rencontres du 26 mars 2008 « Comment parler autrement des banlieues ? ». Cette journée avait été l'occasion de débats avec des chercheurs, des journalistes, des acteurs de la Politique de la ville et des élus. Les quatre thèmes de la journée repris dans ce document tentent ainsi d'éclairer la question de l'image que renvoient les quartiers : l'image des banlieues : le regard des historiens et des sociologues ; Médias et banlieues ; les discours sur les banlieues : qui parle des banlieues et comment ? Qu'en pensent les habitants ? ; Quel rôle la Politique de la ville joue-t-elle dans le changement d'image des quartiers ?

A télécharger sur > [www.ville.gouv.fr/article.php3?id\\_article=606](http://www.ville.gouv.fr/article.php3?id_article=606)

### > L'accompagnement des associations engagées dans la politique de la ville

Appréhender des pratiques locales d'appui aux associations qui soient placées sous l'angle du développement social territorial peut supposer, pour les structures d'accompagnement (centres de services, maisons de quartier, agents de développement local), de réinterroger leurs pratiques habituelles afin de les renforcer, et parfois les repositionner. Cette publication, fruit d'un groupe de travail initié par le Pôle de ressources, pose quelques jalons stratégiques et méthodologiques, à partir de trois axes : la structuration de la connaissance du tissu associatif et de ses inter-relations avec l'acteur public local ; l'évaluation des potentialités et des difficultés des associations ; la mise en réseau ou l'animation inter-associative.

A télécharger sur > [www.poleressources95.org/publications/outils\\_guides\\_detail-124.html](http://www.poleressources95.org/publications/outils_guides_detail-124.html)

> **Développer des pratiques communautaires en santé et développement local**

Bernard Goudet, *Chronique Sociale*, 2009



Cet ouvrage se veut un outil de travail pour tous ceux qui sont engagés dans des pratiques d'action communautaire dans le champ de la santé publique et de l'action sociale ou qui souhaitent le faire. Il s'appuie sur une longue expérience d'action, de conseil technique, de formation et de recherche dans le champ du travail social et de la promotion de la santé.

Trois parties sont proposées :

- connaître : les repères permettant de comprendre comment s'est constitué le champ des pratiques communautaires et de retrouver les éléments principaux des documents et des définitions ;

- comprendre : les rapports entre le développement des pratiques communautaires et les modes de structuration des sociétés, des outils d'analyse pour renforcer les processus de développement des actions communautaires ;

- agir : la mise en oeuvre des pratiques communautaires grâce à des schémas méthodologiques illustrés d'exemples diversifiés.

Une grille d'analyse des pratiques communautaires termine l'ouvrage. Les acteurs concernés pourront ainsi donner du sens à leur pratique, étayer leurs repères théoriques et renforcer l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation de projets.

> **Penser la participation en économie sociale et en action sociale**

Marcel Jaeger, Jean-François Draperi, Brigitte Bouquet, *Dunod*, 2009

La participation renvoie à un modèle de société qui prend ses distances avec la division du travail et la société salariale. Elle redéfinit les principes présidant l'action publique. Et pour l'action sociale, l'assistance étant jugée trop passive et l'État providence engendrant trop l'assistanat, une législation instaurant la participation entend lui substituer un modèle d'appartenance plus actif, plus individuel et mieux maîtrisé par chacun. Pour autant, quelle est la réalité de la participation ? Comment comprendre sa notoriété et vérifier sa pertinence ? Peut-on réinventer une nouvelle citoyenneté grâce à la participation, et si oui, comment et dans quel cadre ? La participation ne cache-t-elle pas un nouveau projet normatif par une économie libérale dominante ? Cet ouvrage est issu d'un séminaire associant professionnels et chercheurs, conçu par la chaire de travail social du Centre national des arts et métiers (Cnam), le Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (Lise), le Groupement de coopération de recherches en action sociale et médico-sociale d'Île-de-France (Grif), qui rassemble plusieurs instituts de formation en travail social, et le Centre d'économie sociale, travail et société (Cestes) du Cnam



> **Le projet urbain participatif. Apprendre à faire la ville avec ses habitants**

Philippe Verdier, *Editions Adels/Yves Michel*, 2009

Élus locaux, militants associatifs, urbanistes, sociologues et intervenants sociaux, architectes, paysagistes, aménageurs et habitants... Tous, nous pensons être les maillons essentiels pour construire la ville, la comprendre, la faire vivre, l'embellir, la dessiner... Tous, nous avons un jour partagé l'intuition que l'amélioration de notre cadre de vie pouvait être le point de départ d'un mieux être, collectif comme individuel. Les uns et les autres, nous éprouvons cruellement la difficulté d'une telle ambition : nos efforts se heurtent à l'incompréhension du grand public, à la frilosité de quelques élus ou à la persistance de problèmes sociaux lourds, trop lourds. Et pourtant la ville, notre ville ne se fera pas sans nous !... Pédagogique et accessible tout en faisant découvrir la complexité des faits et des enjeux, cet ouvrage propose à tous ceux qui s'intéressent à la préparation des projets urbains une double initiation, sociale et spatiale, et une boîte à outils complète pour comprendre ce qu'est la ville et la notion très actuelle de projet urbain. Pas à pas, il nous emmène dans la complexité de la construction d'un îlot, d'un quartier, d'une Cité, sans jamais perdre le lecteur en chemin. Au fil des pages et des étapes illustrées d'un projet urbain partagé, c'est aussi un point de vue critique qui apparaît sur les conditions de production de la ville, et l'ambition de refuser les facilités des recettes d'imageries urbaines marchandisées au profit d'une démarche de projet à la fois exigeante et proche des gens. Rarement urbanisme et sociologie se sont complétés avec autant de sens, dessinant au final une philosophie pratique d'action pour la ville, avec ses habitants, présents et à venir.



> **Conseils de développement - modes d'emploi**

Philippe Langevin (ARDL), ADELS, en collaboration avec l'Unadel, le Carrefour des Pays lorrains, Géants et l'Ardl, 2009



Les conseils de développement sont souvent la cible de critiques : méconnus, inefficaces, partiels – car composés de contestataires ou, au contraire, d'amis des élus. Ces clichés occultent la réalité de ces instances encore émergentes (le sens civique, le goût pour la chose publique, la responsabilité et l'engagement de nos concitoyens), et révèlent en fait une grande méconnaissance des dynamiques à l'œuvre. En pratique, les conseils de développement sont souvent générateurs d'idées, de projets et d'actions innovantes. Au fil des ans, leur présence est peu à peu devenue indispensable au développement des territoires, à la recherche d'un intérêt général sans cesse à réinventer. Ils contribuent aussi fortement au renouvellement des pratiques démocratiques. Encore faut-il pour cela qu'ils soient conçus comme des lieux de codécision, largement ouverts à chaque acteur local impliqué, en lien direct avec la structure porteuse du Pays ou de l'agglomération, animés avec qualité, dotés de moyens suffisants... La loi permet tout cela, n'oblige à (presque) rien et, pour une fois, laisse la liberté d'agir aux élus locaux. À eux de se saisir de cette occasion pour enrichir les politiques locales dans une conversation honnête et constructive avec toutes les facettes de la société locale.

> **Quand les quartiers réinventent la ville**

Bernard Loche, Chantal Talland, *éditions Autrement*, 2009

Rappelant que 500 quartiers populaires sont concernés par le Programme national de rénovation urbaine, et que ces opérations lourdes et complexes, touchent à tous les aspects de la vie quotidienne de 4 millions d'habitants, les auteurs ont réuni la parole d'architectes, urbanistes, élus, entrepreneurs, aménageurs, consultants, pour répondre à plusieurs questions stratégiques : « après l'échec des grands ensembles construits dans les années 50 et 60, comment donner la priorité à la qualité urbaine ? Comment associer les habitants à la prise de décision à toutes les étapes d'un projet ? Comment prendre en compte les exigences du développement durable ? Comment assurer le développement économique de ces nouveaux quartiers, en termes d'emplois et d'insertion ? Comment assurer le logement des habitants pendant et après ces opérations de rénovation urbaine ? Comment conduire de tels projets dans lesquels interviennent plusieurs dizaines de professions différentes ? ... »



> **La force des quartiers. de la délinquance à l'engagement politique**

Michel Kokoreff, *Payot*, 2009

Les « banlieues » - et les jeunes qui y habitent, en particulier ceux issus de l'immigration - sont devenues, dans les discours et les représentations, le réceptacle de tous les maux de la société française : délinquance, violence, insécurité, etc. Comment en est-on arrivé là ? Quels sont les enjeux politiques et idéologiques d'une telle mise en scène des banlieues ? Quels effets sociaux ce processus engendre-t-il sur le terrain ? Quelles réalités sociales conduit-il à dissimuler ?

S'appuyant sur une enquête de terrain menée sur une longue durée, dans les Hauts-de-Seine (Asnières, Genevilliers, Nanterre, etc.), Michel Kokoreff explique que les mécanismes de ségrégation urbaine et de discrimination à l'égard des travailleurs immigrés et de leurs familles ne datent pas de l'émergence du « malaise des banlieues », mais des années 1950 et, plus encore, du XIXe siècle. Il montre que l'on assiste à une criminalisation de fait des classes populaires avec notamment la doctrine de la « tolérance zéro ». Il montre enfin que la vie sociale dans les quartiers « difficiles » ne se résume pas à la délinquance. Certes, celle-ci existe, mais on oublie trop souvent l'effervescence de ces quartiers, le dynamisme social qui en émane, le fait que beaucoup de jeunes cherchent à sortir de la « galère » par la reconversion d'un capital relationnel (la réputation) en statut professionnel (la compétence) - tout en se heurtant à de multiples obstacles liés à la déviance, à l'action policière et aux rigidités institutionnelles.

Ce livre veut simplement montrer les « banlieues invisibles », donner un aperçu des ressources disponibles, du fourmillement d'initiatives, des solidarités à l'œuvre. Envisager un autre regard sur les banlieues populaires.





## > A lire (revues)



### > La démocratie participative

YVES SINTOMER. *La Documentation française, Problèmes politiques et sociaux, n°959, avril 2009.*

Ce dossier dresse un panorama des réflexions sur la démocratie participative et de ses enjeux face à la démocratie représentative. Il fournit des points de repère pour s'orienter dans les diverses pratiques participatives mises en oeuvre en France, mais aussi à l'étranger. Il est structuré en trois parties : approches de la démocratie ; outils de la participation ; enjeux.



### > Inégalités et santé

DIDIER FASSIN. *La Documentation française, Problèmes politiques et sociaux, n°960, mai 2009*

Aujourd'hui, en France, un ouvrier non qualifié a deux fois et demi plus de risque qu'un cadre supérieur de mourir entre trente-cinq et soixante ans. Les disparités dans la protection sociale ou les soins médicaux sont-elles en cause ? En partie, sans doute, mais le rôle du système de santé est relativement modeste. Toutes les études convergent vers un même constat, aussi évident qu'alarmant : les inégalités de santé coïncident le plus souvent avec des inégalités sociales. Les pays où l'on observe les écarts de revenus les plus importants sont aussi ceux où l'on observe les plus grandes disparités devant la mort. Un domaine d'étude qu'explore ce dossier, proposant également de nouveaux éclairages.



### > Les métamorphoses du travail social

Revue *Diversité*, sept. 2009

Les travailleurs sociaux doivent faire face à la déstructuration sociale, à la crise et aux maux de ceux qui la subissent. Sous la pression d'une demande d'aide accrue, de la montée de l'urgence et en butte à un certain épuisement du modèle français, ils interviennent, accompagnent, soutiennent, écoutent, éduquent... Pourtant reconnaissance sociale et légitimité font souvent défaut. Un numéro qui analyse les métamorphoses du travail social, à partir d'un entretien avec Robert Castel, puis de trois entrées thématiques : Une histoire, des métiers ; Quelle relation à l'école ? ; Prévention spécialisée et diversité.



### Roms, Tsiganes et Gens du voyage

Revue *Diversité*, décembre 2009

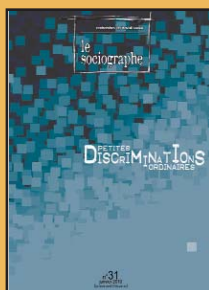
Les personnes de culture rom, contrairement aux clichés en vigueur, appartiennent à des groupes fortement hétérogènes, même si, bien sûr, elles partagent des traits communs. Les termes employés pour les désigner renvoient à une grande diversité de localisations géographiques, de particularités linguistiques comme à des origines différentes. Certaines sont sédentarisées depuis de nombreuses décennies, d'autres voyagent par choix ou sont dans l'obligation de le faire en raison des exclusions successives dont elles sont victimes, certaines, enfin, sont migrantes en raison d'événements politiques récents.

En France, sous la pression des représentations négatives qui prévalent, cette population pourtant majoritairement française rencontre de multiples difficultés, que ce soit en matière de logement, de santé publique et de scolarisation. De nombreux acteurs, en Europe comme en France, à des échelons divers, militent au quotidien afin de briser le processus d'exclusion, de lutter contre les discriminations dont ces populations sont victimes, de faire en sorte que le droit commun leur soit appliqué et de rapprocher, voire de réconcilier les familles roms avec l'école, dans le respect de leur culture et de leur tradition.

## Le sociographe

### > Petites discriminations ordinaires

n°31, janvier 2010



Tout le monde dénonce les discriminations, du moins les plus visibles, les plus intolérables. Elles ont pour particularité de s'immiscer partout, dans les replis du quotidien, sous des formes qui les rendent alors acceptables, parfois même drôles. Ainsi travesties, elles échappent aux règles légales et aux indignations légitimes. Plutôt que d'être dénoncées, elles sont ici plutôt isolées, questionnées, disséquées, dé-normalisées.

Et le travail social, est-il si dépourvu que cela de principes et de modes d'action discriminants ? Obéir à des principes catégoriels, ne contribue-t-il pas à produire du fait discriminant ? De manière générique : peut-on ne pas discriminer ?

### > Cités difficiles... à comprendre



n°C2, décembre 2009

Les jeunes auteurs de violences sont plus « parlés » qu'ils ne se parlent. A ce titre, les espaces urbains ne sont pas compris pour eux-mêmes, mais toujours pour les questions qu'ils posent au reste de la société.

Cette journée s'inscrit dans un partenariat entre une école supérieure du travail social et le centre de formation continue de la

police française.

C'est de cette proposition de penser ensemble qu'est né un précieux et rare dialogue entre deux acteurs majeurs du « faire société ».

La lettre du **prds** est coordonnée par Elsa Piou Iliassi. Comité de lecture : comité technique du **prds**. Conception graphique : Marc Trigueros  
PRDS. 11, Place de la Lentilla. 66000 Perpignan. Tel : 04 68 08 20 75 / Fax : 04 68 38 89 35 / Mail : [prds@wanadoo.fr](mailto:prds@wanadoo.fr)

Le PRDS est mis en place et soutenu par l'Etat, la Mairie de Perpignan, le Conseil Général des Pyrénées-Orientales, la CAF des Pyrénées-Orientales, l'Acse